

Dans une circonstance, à la demande de son altesse, il donna avec le concours de ses amis messieurs Panet, Lelièvre, Montmolin, Mountain et autres, une représentation dramatique, qui eut lieu dans les casemates près de la porte St-Louis.

J. J. Girouard, dans ses notes manuscrites de 1853, au sujet de la famille, dit : " Je me rappelle, étant enfant, avoir vu dans son atelier, la statue du prince Edouard sur la proue d'un navire, ayant à ses pieds, deux " Renommées," en peinture, dont le dessin est entre les mains de son neveu L. de G. Baillairgé."

* * * *

On lui doit le " Palais de Justice " qui a été détruit par un incendie vers 1878 ; cet ancien édifice avait une longueur de 120 pieds et une largeur de 87, avec un avant-corps de 55 sur 10 et une hauteur de 55 pieds sur la façade qui était en pierre de taille.

L'emplacement où il était erigé, est au coin de la rue St-Louis et de la " Place d'armes," près de la cathédrale anglicane et forme partie du terrain qui appartenait aux Pères Récollets sous Louis XIII, 1615-1643, Louis XIV, 1643-1715, et sous Louis XV, jusqu'à la cession du Canada en 1760, et pendant 36 ans après la cession. Le gouvernement anglais s'empara de ce terrain et de celui de la " Place d'armes", après l'incendie du couvent et de l'église des Récollets, sur cette partie de leur propriété, en 1796.

Avant la construction de l'ancien palais de justice, on tenait les assises dans l'ancien collège des Jésuites, en face de la Cathédrale ; les pierres de taille qui encadraient les portes de la cour, se trouvent aujourd'hui dans la nouvelle bâtisse du Séminaire dont elles encadrent la porte faite au premier étage de cette bâtisse qui fait face au Vieux-Séminaire.

De 1884 à 1889, le gouvernement provincial a fait démolir ce qui restait de l'ancien palais de justice et en a fait construire